

08.10.2001 - 15:15 Uhr

## "Une place dans la société"

Zurich (ots) -

Pro Infirmis s'ouvre aux personnes en situation de handicap par suite de troubles psychiques

Pro Infirmis étend ses prestations. Depuis le milieu de l'année, ses services offrent, dans sept cantons, la consultation sociale aux personnes en situation de handicap par suite de troubles psychiques.

Les personnes en situation de handicap par suite de troubles psychiques vivent avec nous et parmi nous. Il est important de les soutenir afin de faciliter leur intégration dans la société. Rien ne justifie leur exclusion.

I. S. touche une rente AI en raison d'un état dépressif chronique. Elle est suivie réqulièrement par un psychiatre. Divorcée, elle a peu de contacts sociaux. Un service de bénévoles lui recommande de s'adresser à Pro Infirmis. I. S. désire reprendre une activité professionnelle et savoir quelles seront les conséquences de cette décision sur la rente et les prestations complémentaires. L'assistante sociale lui indique le montant qu'elle peut gagner sans que sa rente soit modifiée et lui explique comment se faire rembourser les frais d'acquisition du revenu. Puis, elle l'accompagne dans la recherche d'un emploi. Comme il lui est difficile d'évaluer les possibilités professionnelles de sa cliente, l'assistante sociale procède de manière pragmatique, en s'assurant qu'elle continue à être suivie par son psychiatre. La jeune femme fait un essai comme aide soignante dans un home pour personnes âgées. Au bout de quelques mois, l'expérience doit être interrompue : I. S. souffre d'insomnie et de surmenage. Cet arrêt est discuté avec le psychiatre et l'assistante sociale. Cette dernière choisit de viser un autre objectif : l'exercice d'une activité de bénévole, la visite à domicile de personnes âgées, isolées et malades. I. S. reprend avec plaisir cette activité qui, loin de l'angoisser, la valorise et lui procure des contacts.

Reprendre pied dans la vie quotidienne

Le but principal poursuivi par la nouvelle prestation est l'intégration dans la société. La consultation sociale gratuite complète les appuis déjà offerts. Les conseillers travaillent en réseau en mettant largement à profit les ressources existantes, notamment celles des autres institutions et organisations sociales et spécialisées. Dans chaque cas, les compétences respectives sont définies en commun. En offrant cette prestation, Pro Infirmis permet aux personnes en situation de handicap par suite de troubles psychiques d'avoir accès gratuitement à la consultation sociale.

La nouvelle prestation est lancée à partir du milieu de l'année dans les cantons suivants: Berne (seulement Haute-Argovie et Emmental), Jura, Obwald et Nidwald, Soleure (sauf districts de Dorneck/Thierstein), Thurgovie (sauf la région de Sirnach), Uri et Vaud.

## Contact:

Pro Infirmis Suisse, Communication Case postale 8032 Zurich Tél. +41 1 388 26 12 Fax +41 1 388 26 00 E-mail: ellen.thiele@proinfirmis.ch

Internet: www.proinfirmis.ch		

 $\label{thm:presseportal.ch/fr/pm/100000701/100011195} Diese \ Meldung \ kann \ unter \ \underline{https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100011195} \ abgerufen \ werden.$